

Post colonialisme et protection : un nouveau paternalisme environnemental

Par Bernard KALORA,

La protection des récifs coralliens en Polynésie française est justifiée par l'argumentation scientifique face aux menaces anthropiques. Elle ne peut s'abstraire de la mémoire du passé colonial, faute de quoi les mesures prises sont condamnées à apparaître comme la continuité des anciennes politiques coloniales. Ce risque est fondamental. L'autonomie politique n'est pas un gage de rupture avec le colonialisme, elle peut en être un avatar qui prend nom de post-colonialisme.

De ce point de vue, la lecture du livre d'Alain Gerbault « *Îles de Beautés* » (1933) est éclairante car l'ouvrage met l'accent sur les conséquences du colonialisme non seulement du point de vue de la destruction des modes de vie traditionnels mais aussi du point de vue des conséquences sur le milieu biologique. La conquête de peuples autochtones et prétendument sauvages et primitifs au nom de l'impératif de civilisation s'est traduite par l'exploitation violente de la nature et la destruction de toutes les pratiques de gestion du milieu par les populations locales et leurs représentants locaux.

Alain Gerbault montre le rôle néfaste de la colonisation à travers la privation de toute capacité de gouvernement local pouvant s'appuyant sur les chefferies traditionnelles pour mettre en œuvre une gouvernance appropriée à un territoire insulaire aux ressources fragiles mais abondantes. Il montre le subterfuge de l'annexion par la France au nom d'une prétendue rationalité économique et morale dont les indigènes seraient privés pour les expulser des lieux qu'ils occupaient. L'expulsion des habitants des bords du lagon sous prétexte que celui-ci ne relevait pas de la propriété des indigènes constitue un exemple emblématique de la politique d'occupation. En l'absence de titre de propriété, l'administration coloniale a considéré que le lagon constituait un territoire du vide. Gerbault nous montre le contraire, soulignant l'importance des jeux ludiques liés à la mer et à la navigation, celle de la mémoire du grand navigateur Hiro toujours vivante en 1933. et bien sûr le rôle du lagon comme garde manger pour les habitants. Il décrit en ethnologue la pratique de la pêche aux cailloux révélant non seulement son importance fonctionnelle mais aussi symbolique et culturelle. Elle se faisait jadis pour fêter le passage d'un arii, prince ou roi. Cette pêche, peu abondante, n'est pas pratiquée pour subvenir aux besoins des habitants. Le poisson qu'elle ramène appartient en principe à celui qu'on veut honorer.

Poursuivant son analyse, Gerbault montre les conséquences de la colonisation sur des aspects peu connus concernant l'artificialisation du paysage et sa destruction. L'indice de cet abcès colonial est la présence récurrente d'une espèce proliférante, l'acacia, que l'on trouve maintenant partout sur les atolls. L'acacia, espèce invasive, est le symbole du caractère « invasif » de l'Européen qui étouffe les atolls par sa présence de plus en plus massive tant en nombre qu'en pression sur le milieu... Plantations et envahissement par les cocotiers,

cueillette intensive, urbanisation et littoralisation, destruction du patrimoine et des monuments sacrés sont autant de signes propres au processus de civilisation qui va engendrer la perte non seulement d'un cadre de vie mais aussi d'un milieu biologique incomparable.

Le livre donne une idée de l'administration française et de la spécificité de la colonisation qui par différence aux îles anglaises ne laissent aucune initiative aux indigènes et ce quels que soient les domaines, économiques, sociaux, récréatifs et en matière d'habitat. Les colons et les administrateurs locaux sous prétexte de modernisation interdisent toutes les traditions locales, qu'ils s'agissent bien sûr de la religion (on détruit les « marae » au nom de la chrétienté et contre le paganisme), on interdit les chants et danses traditionnelles, les coutumes locales et même l'usage de la pirogue (et celui du sport, une perte de temps), on interdit les cases traditionnelles pour leur substituer des maisons de tôle totalement inadaptées au contexte local. En bref la colonisation détruit toutes les capacités des individus de faire et d'être, les privant de toute initiative et de liberté de choix, les inféodant aux valeurs de leurs maîtres, en bref, les empêchant de fonctionner et de gouverner. L'assujettissement voir l'anéantissement des chefferies traditionnelles fait partie de cette stratégie de conquête globale.

Bien sûr nous dira t-on, il s'agit d'une époque révolue. Certes la soumission des populations n'est plus de mise, néanmoins leurs « capacités » (au sens de Sen, « de faire et d'être, de choisir parmi de multiples possibilités celles qui sont les plus aptes à leur développement humain).ont été entachées et réduites. Le paradoxe veut que ce soient les mêmes , c'est-à-dire les blancs qui aujourd'hui préconisent des actions de remédiation ou de restauration de ce qui fut détruit par la génération qui les a précédés. Cette restauration ne peut se faire en faisant valoir l'argument de la conservation, comme valeur universelle, au risque à nouveau de priver les habitants concernés de leurs biens. La patrimonialisation n'est bien souvent qu'un moyen de dépossession en termes d'usages et de gestion des populations locales qui se voient dicter leurs conduites par les experts au nom de la science. Les justifications sociales qui soutiennent la patrimonialisation, la beauté et pour les récifs, l'exotisme et l'authenticité, contribuent de fait à l'exclusion de tous ceux pour qui le lagon ne se réduit pas simplement et seulement à une scène spectaculaire à sanctuariser.

Il est en effet impossible de travailler sur la Polynésie sans faire le lien avec l'imaginaire touristique occidental et le rapport à l'exotisme dont V. Segalen s'est fait le commentateur et le critique. Dans les « *Immémoriaux* » il proposait de dépouiller le mot d'exotisme de son acception tropicale et géographique afin de le définir en mettant au centre la sensation d'exotisme, qui pour lui « n'est autre que la notion du différent, la perception du divers, la connaissance que quelque chose n'est pas soi-même ». Segalen fut l'inventeur du mot "exote" qui désigne "l'esthétique du divers". En ce sens Segalen s'en prend au tourisme de masse naissant qui « diminue vraiment l'exotisme du pays ».

Si l'on se place du point de vue de Segalen et en extrapolant sa réflexion aux récifs, les récifs coralliens participent de l'exotisme de « basse extraction » (que rejette Segalen) dont le tourisme se nourrit (*cf.* la symbolique du collier de corail des Vahinés) contribuant ainsi à créer l'illusion de la communication des cultures et de la circulation harmonieuse d'une culture à l'autre. Cet exotisme de pacotille contribue à l'assignation identitaire des polynésiens qui les enferme dans les images du bon sauvage et aujourd'hui de

l'indigène écolo, proche de la nature. et dépositaire d'un savoir traditionnel qu'il convient de mettre en valeur.

La publicité et les médias qui participent de 'l'exotisation' géographique (celle que rejette Segalen), de la mise en valeur touristique des atolls dont les récifs sont les éléments signifiants, contribuent de fait à la destruction de l'identité tahitienne. Celle-ci est cantonnée et réduite à des éléments de pur folklore ayant pour vocation de satisfaire la quête nostalgique des occidentaux d'une primitivité idéalisée. Les récifs deviennent les fétiches du touriste occidental et le point de mire de toutes les attentions des protecteurs de la nature. La patrimonialisation, la transformation à venir de ces îles en réserves, confortée par la rhétorique environnementale, vient contrebalancer le tourisme de masse (à moins qu'il ne l'accompagne ou le régule) : musée de plein air maritime et conservatoire d'une Polynésie totale réifiée.

Comment sortir de ce paradoxe et faire en sorte que le programme IFRECOR et ses comités locaux ne viennent pas renforcer l'imaginaire touristique d'un exotisme régressif (voir les produits dérivés, les récits paradisiaques de voyage, les images diffusées, celles d'atolls paradisiaques, conservatoires faunistique et floristique, les expositions, les aquariums) ? Au lieu d'être un programme spécifiquement récif, il devrait renforcer les « capacités » des habitants des îles à s'approprier les enjeux de la gouvernance et non pas à en être les dépositaires passifs. De mon point de vue IFRECOR dans son état vient conforter la production d'images touristiques à destination des métropolitains plutôt que les capacités des îliens à prendre en main leurs destins et à construire une identité patrimoniale qui leur soit propre. En bref IFRECOR plutôt que de nous mettre en situation de reconnaître l'Autre au sens de Segalen est le miroir de nous-mêmes et de l'image que l'on voudrait voir être de ces îles...

Se retrouver soi-même dans l'ailleurs, le vieux fantasme du colon qui réapparaît sous la figure d'un post-colonialisme protecteur A nous de réinventer un code indigène de la protection pour répondre aux vœux de ce Le Playsien dans l'âme que fut Gerbault.